



Le 22 mai 2018

MAIRIE DE BULLE

Tel 09 63 24 54 43
mairie.bulle@orange.fr
www.commune-de-bulle.fr

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), comme les années précédentes, a décidé d'offrir la Carte Avantages Jeunes aux jeunes du village qui en feront la demande à partir de l'entrée en sixième jusqu'à la fin des études.

Cette carte, nominative, valable un an, est éditée par le Centre Régional d'Information Jeunesse. Elle regroupe des centaines de réductions permanentes et avantages exclusifs dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs ou encore des services de la vie quotidienne.

Vous pouvez trouver tous les renseignements sur le service internet du CRIJ www.jeunes-fc.com

Si cela vous intéresse, nous vous demandons de remplir le coupon ci-dessous et de le mettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 juin 2018. Une photocopie de la carte d'étudiant est demandée pour les post-bac.

Une remise officielle des cartes sera faite courant septembre aux jeunes, elle est valable du 1^{er} septembre au 30 août de l'année suivante.

Pour d'autres renseignements, contacter

Isabelle Jeannin 06 84 74 65 21

NOM	Prénom
Date de naissance	Classe
Adresse	
Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/>	à la rentrée 2018
demande la Carte Avantages Jeunes	OUI NON

NOM	Prénom
Date de naissance	Classe
Adresse	
Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/>	à la rentrée 2018
demande la Carte Avantages Jeunes	OUI NON

NOM	Prénom
Date de naissance	Classe
Adresse	
Collégien <input type="checkbox"/> Lycéen <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/>	à la rentrée 2018
demande la Carte Avantages Jeunes	OUI NON